



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie

Affaire suivie par :
Anne BOUCKER
Cécile LLANTIA
Laurent MARIEN
Mél : jpr.histoire-geographie@ac-poitiers.fr

Poitiers, le 5 septembre 2025

Objet : Lettre de rentrée

Mesdames et messieurs les enseignants d'histoire-géographie,
Chères et chers collègues,

LETTRE DE RENTRÉE COMMUNE DU COLLÈGE DES IA-IPR DE L'ACADÉMIE DE POITIERS

Alors que s'ouvre cette nouvelle année, nous tenons à réaffirmer notre engagement à vos côtés pour accompagner chaque élève dans son parcours de réussite. Les priorités de l'année 2025-2026 sont définies dans la circulaire de rentrée « Tenir la promesse de l'école Républicaine ». Les éléments suivants, extraits de cette circulaire, précisent les points auxquels le collège d'inspection accordera une attention particulière.

Notre priorité première reste l'acquisition et la consolidation des savoirs fondamentaux. Le collège des IA-IPR accompagnera plus particulièrement, au cœur des classes et des établissements, le développement des compétences langagières, essentielles à la réussite des élèves dans toutes les disciplines. Cette maîtrise des langages constitue un enjeu collectif majeur pour les équipes pédagogiques. Ainsi, il est possible d'envisager des démarches partagées, telles que l'élaboration concertée d'un parcours d'oralité décliné sur plusieurs années, l'amélioration de la fluence grâce à la mobilisation conjointe de l'ensemble des disciplines, ou encore un travail spécifique autour du lexique et du vocabulaire. De même, faire travailler les élèves avec et par l'écrit doit être une priorité affirmée, car « on ne pense pas sans écrire, parce qu'on n'apprend pas sans formuler sa pensée ».

Dans un monde en perpétuelle évolution, l'École doit continuellement s'adapter afin de préparer au mieux les élèves aux défis de demain et les former à une citoyenneté éclairée et responsable. Parmi ces évolutions majeures figure la place croissante de l'intelligence artificielle générative (IA) dans la société, nécessitant désormais un accompagnement des élèves vers une utilisation raisonnée et pertinente. Si la sensibilisation à l'IA s'inscrit pleinement dans l'éducation à la citoyenneté numérique, les apprentissages facilités par l'IA constituent également une piste pédagogique à explorer dans le respect du cadre d'usage national. Dès la rentrée 2025, le collège des IA-IPR participera à l'accompagnement d'une expérimentation associant Devoirs faits et IA, et œuvrera à intégrer cette dimension aux formations disciplinaires proposées en lien avec l'ensemble des services et missions académiques concernés.

Ces évolutions pédagogiques ne pourront porter leurs fruits que si elles s'inscrivent dans un environnement scolaire serein et sécurisé. Le développement des apprentissages, quels qu'ils soient, nécessite un cadre propice où chaque élève se sent en confiance pour apprendre et s'épanouir. Plusieurs de nos engagements professionnels constituent à cet égard des points d'appui et d'accompagnement : la mise en œuvre du programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité ; les formations que nous pilotons et mettons en œuvre sur les compétences psychosociales et sur les nouveaux programmes ; nos actions en faveur de l'éducation à l'orientation ; ou encore dans les démarches de labellisation (égalité filles-garçons, santé, E3D) qui favorisent une réflexion collective sur le bien-être en milieu scolaire. Autant d'actions qui renforcent l'égalité entre tous les élèves et contribuent à bâtir une école plus inclusive. La santé mentale des élèves constitue également un enjeu majeur de

réussite et de bien-être. Déclarée grande cause nationale en 2025, elle nous engage collectivement à créer des environnements scolaires propices à l'épanouissement et aux apprentissages. L'attention portée au climat scolaire, le développement des compétences psychosociales et le dialogue avec les familles sont autant de leviers qui doivent être mobilisés au quotidien.

En 2025, nous célébrons les 120 ans de la loi de séparation des Églises et de l'État. Cette commémoration est l'occasion d'affirmer avec détermination que la laïcité est le pilier de l'émancipation et de la protection de chaque élève, et le socle de l'École républicaine. La journée de la laïcité, le 9 décembre, doit résonner cette année comme un appel collectif à affirmer haut et fort cet héritage, à travers l'appel à projets national et l'ensemble des initiatives portées dans les établissements.

L'année scolaire 2025-2026 sera marquée par plusieurs évolutions notables en matière d'évaluation : mise en place d'une évaluation nationale obligatoire en classe de cinquième ; modification des modalités d'obtention du DNB, la maîtrise du socle commun étant désormais évaluée par les notes du contrôle continu de 3e ; instauration d'une épreuve anticipée de mathématiques en fin de classe de première ; ainsi que la réécriture du projet d'évaluation au lycée. Ces évolutions nous invitent à renforcer collectivement notre réflexion sur les pratiques évaluatives, afin qu'elles soient pleinement au service des progrès de tous les élèves. Il s'agira notamment de travailler ensemble à une évaluation plus explicite, formatrice et porteuse de sens, capable d'accompagner chacun dans son parcours scolaire et d'offrir des repères clairs aux élèves comme aux familles.

Nous avons la conviction que, pour être utile, l'accompagnement que nous vous proposons doit se situer au plus près des réalités de terrain et s'adapter aux contextes locaux. Chaque inspecteur, chaque inspectrice, mobilise son expertise disciplinaire autant que son engagement transversal et académique, pour être à vos côtés et soutenir votre action essentielle au service de la promesse républicaine d'égalité des chances et d'émancipation par les savoirs.

LETTRE DE RENTRÉE DISCIPLINAIRE

L'équipe de l'inspection pédagogique régionale

L'inspection pédagogique est composée de trois inspecteurs : Anne Boucker, Cécile Llantia et Laurent Marien, ainsi que de deux chargés de mission : Antoine Coutelle et Alexandre Wzietek. Nous nous appuyons comme chaque année sur les formateurs et formatrices académiques qui s'investissent dans les formations ou dans l'accompagnement des collègues. Une nouvelle fois, nous les remercions pour leur engagement à nos côtés. Nos remerciements s'adressent également aux enseignantes et enseignants qui ont accepté la mission de tutrice et tuteur auprès d'un stagiaire à temps complet (titulaire d'un master MEEF), d'un stagiaire à mi-temps (titulaire d'un Master recherche), de collègues en détachement ou encore d'un contractuel alternant (STAR : étudiant de Master 2 exerçant dans un établissement à hauteur de 6h hebdomadaires rémunérées). Nous n'oublions pas celles et ceux qui accueillent également des étudiants de Master 1 et 2, en stage de pratique accompagnée (SPA) ou des étudiants de Licence engagés dans une pré-professionnalisation (L2 et L3). Nous attirons à ce propos votre attention sur le fait que, dès cette année, dans le cadre de la réforme des concours de recrutement, les étudiants de L3 pourront se présenter au nouveau CAPES. Le parcours de pré-professionnalisation s'inscrit donc dans cette perspective.

Les outils numériques académiques permettent de vous accompagner et de communiquer les informations institutionnelles ou/et pédagogiques. Le site disciplinaire académique, [Odyssée](#), offre une large gamme de ressources, c'est un outil essentiel de mutualisation. Chacun peut contribuer à l'enrichir en vous adressant à Lydia Combeaud Lunel, webmaster du site et interlocutrice académique pour le numérique (IAN). Les IAN d'histoire-géographie de la région académique produisent également une lettre d'information au numérique éducatif (LINE) pour nos disciplines. Les lettres académiques Télémaque, livrées sur vos messageries professionnelles, resserrent ce lien avec vous et permettent une certaine réactivité. Nous remercions Estelle Gilet qui assure l'élaboration des lettres d'information et leur diffusion. Nous vous invitons à prendre notre contact si vous n'êtes pas destinataires de ces lettres d'information. Nous en profitons pour vous rappeler que nous n'utilisons que les messageries académiques et que toute communication devra passer par votre adresse professionnelle.

Nous accompagnons aussi vos pratiques professionnelles dans les établissements et les classes : n'hésitez pas à nous solliciter lors de notre passage en établissement ou par courriel, en particulier sur les évolutions de cette rentrée, notamment en matière d'évaluation au collège comme au lycée. Vous pouvez nous écrire sur nos boîtes professionnelles individuelles, ou bien sur la boîte fonctionnelle ipr.histoire-geographie@ac-poitiers.fr, de préférence en mettant votre chef d'établissement en copie.

LES RÉSULTATS AUX EXAMENS

Votre engagement a permis une nouvelle fois aux examens de se dérouler correctement permettant ainsi aux néobacheliers, par exemple, de poursuivre leurs parcours dans le supérieur. A titre d'information, nous vous livrons comme chaque année les différents résultats dans nos disciplines et enseignements et sur des épreuves auxquelles vous contribuez tout au long de la formation des élèves.

Le diplôme national du brevet

Les coordonnateurs de centre ont permis, cette année encore, d'assurer l'équité de traitement des élèves. Nous les remercions pour leur engagement. Nous les solliciterons sans doute l'an prochain, sauf contre-indication de leur part bien évidemment, et nous pourrions être amenés à confier cette mission à d'autres enseignants.

Nous constatons une baisse de la moyenne académique (presque -0,9 pt) par rapport à la session 2024. Le développement construit semble avoir tout particulièrement posé problème aux candidats, avec un taux record de non réponse, de réponses embryonnaires ou hors sujet. Nous sommes preneurs des retours que vous pourrez avoir eus de vos élèves pour mieux comprendre les raisons de ces difficultés, alors même que le sujet semblait accessible. Plus que jamais, dès la 6e, l'entraînement régulier au travail d'écriture et d'argumentation apparaît nécessaire pour assurer la réussite des élèves.

Nombre de candidats dans l'académie	Moyenne à l'épreuve
18 117	10,11

Le baccalauréat

Voie Générale

	Académie		Charente		Charente Maritime		Deux Sèvres		Vienne	
	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne
Histoire-Géographie	8639	13,26	1656	13,01	3087	13,07	1734	13,57	2162	13,45
EMC	8746	15,72	1675	15,53	3132	15,62	1734	15,80	2205	15,96
HGGSP	2291	11,92	401	12,17	763	11,74	495	11,74	632	12,10
Grand Oral	8703	14,25	1664	14,30	3115	14,15	1724	14,23	2200	14,39

Les résultats du contrôle continu et du Grand Oral sont globalement similaires à ceux de la session précédente. La moyenne académique des écrits de spécialité HGGSP, quant à elle, a augmenté de 0,4 pt par rapport à la session 2024 et se rapproche de la moyenne nationale, qui se situe au-dessus de 12. Cette année encore, nous répondrons favorablement aux demandes émanant des équipes pour travailler sur cet enseignement (FIL ou réunions d'équipe).

Voie technologique

Données académiques

Série		Académie	
		Effectif	Moyenne
ST2MD	Histoire-Géographie	23	12,63
	EMC	23	14,39
ST2S	Histoire-Géographie	462	12,96
	EMC	463	14,84
STD2A	Histoire-Géographie	162	15,82
	EMC	162	16,19
STHR	Histoire-Géographie	65	13,43
	EMC	65	14,38

Série		Académie	
		Effectif	Moyenne
STI2D	Histoire-Géographie	525	12,41
	EMC	526	13,86
STL	Histoire-Géographie	113	13,28
	EMC	113	14,96
STMG	Histoire-Géographie	1835	12,86
	EMC	1835	14,44

Données par département

Série		Charente		Charente Maritime		Deux Sèvres		Vienne	
		Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne
ST2MD	Histoire-Géographie							23	12,63
	EMC							23	14,39
ST2S	Histoire-Géographie	78	12,75	131	12,14	109	13,50	144	13,40
	EMC	78	16	131	12,97	109	15,69	145	15,28
STD2A	Histoire-Géographie	44	16,77	24	15,99	59	14,83	35	16,17
	EMC	44	16,48	24	17,54	59	15,29	35	16,42
STHR	Histoire-Géographie			43	12,57			22	15,12
	EMC			43	13,05			22	16,97
STI2D	Histoire-Géographie	53	13,52	279	12,42	82	13,16	111	11,28
	EMC	53	14,95	279	13,96	83	14,46	111	12,66
STL	Histoire-Géographie	24	14,82	34	14,09	19	12,79	36	11,76
	EMC	24	15,76	34	14,69	19	15,92	36	14,19
STMG	Histoire-Géographie	266	12,32	671	13,03	391	12,89	507	12,91
	EMC	266	14,11	671	14,60	391	14,46	507	14,40

ÉVOLUTIONS DU DNB ET DU BACCALAURÉAT À CETTE RENTRÉE

Le DNB

La [note de service du 2 septembre 2025](#), parue au BO n°33 du 4 septembre 2025, précise les nouvelles modalités d'attribution du Diplôme National du Brevet. Dans le cadre des enseignements de la classe de troisième, l'évaluation du niveau des élèves, en référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, est menée dans les différentes situations d'apprentissage qui sollicitent la mémorisation, l'application et le réinvestissement. Le contrôle continu se fonde sur une moyenne générale des moyennes annuelles, issues des moyennes trimestrielles ou semestrielles de chacun des enseignements obligatoires en classe de troisième. Le contrôle continu représente désormais 40 % du résultat pris en compte pour le DNB, les épreuves terminales comptant pour 60%.

L'épreuve écrite se compose désormais de deux sous-épreuves distinctes (histoire-géographie coefficient 1,5 et EMC coefficient 0,5). La note de service du 2 septembre 2025 n'apporte pas de changement majeur quant à la teneur des exercices demandés. Toutefois, la répartition des points qui y figure (15 points pour l'exercice sur documents, 25 points pour l'exercice sur les langages) donne une importance accrue au développement construit, d'une longueur attendue d'au moins 30 lignes et noté sur 18 points (ce barème sera donc a priori connu du candidat). Conjugée aux constats réalisés lors des corrections de la session 2024, cette évolution doit attirer toute notre attention et nous amener collectivement à réfléchir aux démarches pédagogiques d'apprentissage de l'écriture longue dans nos disciplines. Nous proposons cette année un parcours de formation sur les compétences langagières qui intégrera cette dimension.

L'EMC doit figurer à part sur les bulletins périodiques de la classe de 3e. Les points attribués à l'EMC aux écrits donnent également lieu à une note comptabilisée au même titre que les autres disciplines ou enseignements.

Le baccalauréat

La [note de service du 25 août 2025](#), parue au BO n°32 du 28 août 2025, précise les objectifs et le contenu du projet d'évaluation en lycée général et technologique. Dans chaque établissement, ce projet d'évaluation doit donc être actualisé d'ici aux congés d'automne. Il porte aussi bien sur les disciplines comptant au titre du contrôle continu (40% du total) que sur les disciplines faisant l'objet d'épreuves terminales (60%). C'est l'opportunité d'une réflexion pédagogique, en équipe disciplinaire, sur les finalités et les modalités de l'évaluation au lycée. L'inspection pédagogique régionale reste à votre écoute et se rendra disponible pour venir à votre rencontre pour accompagner cette réflexion.

Le programme d'HGGSP pour la classe de Terminale

La [note de service du 27 août 2025](#), parue au BO n°33 du 4 septembre, instaure un système de rotation annuelle

des thèmes évaluable dans le cadre de l'épreuve terminale (écrits et oraux du second groupe).

En année paire, sont traités les thèmes 1, 2, 3 et 5. En année impaire, les thèmes 2, 4, 5 et 6.

Cette rotation s'applique dès cette rentrée pour la session 2026.

Cet allègement de programme permet notamment de donner toute sa place au travail de l'oral et à la préparation du Grand Oral, tout en approfondissant la méthodologie de l'écrit (et tout particulièrement de l'étude critique de documents). Par ailleurs, l'inspection générale recommande, dans un souci d'égalité, que les questions choisies par les élèves pour le grand oral soient limitées aux quatre thèmes de l'année.

TRANSMETTRE ET FAIRE PARTAGER LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Les programmes d'EMC, qui entrent en vigueur cette année en 4^e et en 1^{ère}, renforcent la cohérence de la formation du futur citoyen de l'école primaire à la terminale. Les livrets d'accompagnement Éduscol sont d'ores et déjà disponibles pour la classe de Seconde et celle de 5^e.

Ces programmes donnent un rôle plus explicite à l'EMC dans le parcours citoyen de l'élève : il en apporte le sens en introduisant les principes éthiques, juridiques et politiques fondamentaux. Pour autant, le parcours citoyen convoque l'ensemble des enseignements et la vie de l'établissement. Pour le Cycle 4, le vadémécum [Éduquer à la citoyenneté](#) constitue une ressource pour sa mise en œuvre.

Dans la même perspective, les liens entre l'EMC et les « éducations à » (en particulier EMI, EDD, EducDroit, EducFi, EVARS), ainsi qu'avec les trois autres parcours éducatifs sont renforcés. Le nouveau programme est adossé à un référentiel de compétences qui vaut aussi pour le parcours citoyen. La pédagogie de projet et le débat, dans ses différentes modalités, demeurent des outils pédagogiques au service d'un enseignement moral et civique vivant qui aide les élèves à construire leur autonomie de jugement et leur sens des responsabilités.

2025 marque les 120 ans de la loi relative à la séparation des Églises et de l'État, clé de voûte du principe de laïcité. La laïcité est constitutive de l'École de la République, elle est présente dans les programmes d'EMC et d'histoire. Elle protège la liberté de conscience de chaque élève, en les préservant de tout prosélytisme et de toute pression afin de leur permettre de se construire en citoyens libres et éclairés. Elle garantit une culture commune et le vivre ensemble par la transmission des savoirs et le partage de la valeur fondamentale qu'est l'égalité de tous les êtres humains. En 2025-2026, les écoles et les établissements sont ainsi invités à donner un éclat particulier aux actions engagées autour de la laïcité, singulièrement autour de la journée du 9 décembre 2025 mais aussi tout le long de l'année. A cet effet, le ministère de l'éducation nationale lance un appel à projets sur Adage destiné à des groupes d'élèves ou des classes entières, des écoles et établissements publics ainsi que privés sous contrat d'association avec l'État, du CM1 à la terminale (inscriptions sur la plateforme Adage du 1^{er} septembre 2025 au 16 janvier 2026). Le passage par l'application Adage permet d'une part d'identifier des partenaires, de trouver des idées de projets et de consulter les offres qui peuvent être éligibles à l'utilisation de la part collective du Pass Culture, d'autre part de valoriser les initiatives aux échelles départementale, académique et nationale. Les ressources publiées sur la page Eduscol dédiée peuvent alimenter la réflexion dans l'élaboration des projets (<https://eduscol.education.fr/4279/les-120-ans-de-la-loi-du-9-decembre-1905>). L'équipe académique valeurs de la République (valeursdelarepublique@ac-poitiers.fr) pourra également vous accompagner. Le Pôle valeurs de la République dispose également d'une quinzaine d'exemplaires des panneaux de [l'exposition de la BNF sur la laïcité](#) : ces panneaux peuvent être empruntés par les établissements scolaires (pole.vdr@ac-poitiers.fr).

La dimension mémorielle est essentielle dans le cadre de l'enseignement de l'histoire et de la construction du citoyen. Nous poursuivons notre partenariat avec le Mémorial de la Shoah. Nous sommes également associés avec la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage (FME) dans un dispositif de formation sur l'histoire et la mémoire de l'esclavage. A cette occasion, nous reviendrons vers vous à propos du concours La flamme de l'égalité, fruit d'une collaboration entre l'Éducation Nationale, la FME et la Ligue de l'enseignement. La thématique pour 2025-2026 est « Femmes en esclavage ». Comme chaque année, un courrier vous sera adressé sur le Concours National de la Résistance et de la Déportation dont le thème est pour 2024-2025 « La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi. Survivre, témoigner, juger (1944-1948) ». Vous retrouverez les informations nécessaires sur le Pôle Valeurs de la République comme dans les lettres Télémaque. Nous restons attachés à l'implication des élèves dans les concours scolaires que nous continuerons à promouvoir.

LE PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION

La formation s'inscrit dans une démarche de développement professionnel continu, sur toute la carrière. Le Plan

Académie de Formation est consultable dans le [catalogue de formation](#) publié par l'EAFC à destination des enseignants.

Les pages 120 à 124 concernent l'histoire-géographie et l'EMC, les pages 69 à 78 regroupent les actions de formation liées au parcours citoyen.

Nos priorités de formation portent sur les compétences langagières, l'enseignement des et par les notions, la place et les usages du document dans nos disciplines ainsi que du numérique, en particulier de l'IA. Des FIL établissement ou inter-établissement peuvent également être demandées pour l'HGGSP.

Cette année, vous n'aurez plus à vous abonner pour les formations qui vous intéressent. Avant la mise en œuvre des sessions, vous recevrez un message Télémaque vous informant de l'ouverture des inscriptions avec les informations pratiques (dates et lieux de stage).

LES RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE - CAMPAGNE 2025-2026

La division des personnels enseignants nous a fourni une première liste des enseignants des 6ème, 8ème et 9ème échelons concernés par un rendez-vous de carrière à l'occasion de cette année 2025-2026. Nous pourrons ainsi débiter nos inspections avant les vacances scolaires d'automne. Vous retrouverez ici [le lien](#) vers le document de référence de l'entretien. Si vous choisissez de rédiger ce document préparatoire, nous vous remercions de bien vouloir le faire parvenir en amont à l'adresse électronique de l'inspectrice ou de l'inspecteur qui réalisera votre rendez-vous de carrière. Ce dernier pourra alors constituer une base efficace d'échanges et facilitera la prise en compte de l'ensemble de vos engagements professionnels. Lors de nos venues dans vos classes à l'occasion de ces rendez-vous de carrière, nous vous rappelons qu'aucun document spécifique n'est exigible, pour autant la mise à disposition des documents que vous jugerez utiles nous aidera à apprécier plus finement votre travail et votre investissement.

Si vous ne relevez pas cette année de la campagne des rendez-vous de carrière, il est également possible de solliciter une visite formative. Nous y répondrons bien volontiers dans la limite de nos contraintes.

Pour conclure, l'engagement qui est le vôtre à faire réussir tous les élèves implique une attention partagée à la contribution de nos disciplines à l'acquisition des savoirs fondamentaux de littératie et de numératie, ainsi que des compétences psycho-sociales essentielles aux progrès et à l'ambition scolaires.

Nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous une très bonne année scolaire. Nous vous remercions par avance de votre implication aux côtés des élèves.

Anne BOUCKER, Cécile LLANTIA, Laurent MARIEN